

Le Major-Général William O. Butler



Le major-général William O. Butler, ancien adjoint au commandant en chef des forces aériennes expéditionnaires alliées dans la campagne pour la libération de l'Europe, a été revêtu d'une nouvelle mission encore secrète.

Un message du cardinal Villeneuve aux forces combattantes

Mes très chers soldats,

L'occasion m'est donnée de vous exprimer par le bulletin "L'AIDE A L'AUMONIER DES FORCES CANADIENNES INC." mes sentiments d'admiration et de confiance. Combien j'en suis heureux!

En diverses circonstances, vos aumôniers m'ont parlé de vous comme des parents l'auraient fait de leurs enfants, avec tendresse et émotion, fiers de vos promesses et soucieux de vous assurer leur ministère d'une façon de plus en plus efficace. Vos Padre se sont ainsi dépensés avec empressement, zèle et dévouement, pour vous faciliter tout d'abord l'exercice de vos devoirs religieux, et ensuite pour vous procurer des loisirs sains, propres à atténuer la nostalgie des vôtres et de votre pays. Je les en remercie et les en félicite.

Combien aussi ai-je été heureux de la collaboration et des encouragements que vous leur avez donnés. Et avec quelle fierté ai-je lu les exploits héroïques que nombre d'entre vous avez accomplis sur terre, dans l'air ou sur mer, et qui glorifient votre foi et votre race. Ces actes de courage et d'héroïsme auront été sans doute le résultat d'une longue et laborieuse préparation due à la discipline militaire. Mais la maîtrise des éléments suppose la maîtrise de soi-même. Celle-ci ne s'acquiert que par une pleine conscience de sa qualité d'homme et de chrétien, par les victoires répétées de l'esprit sur le corps. Elle ne trouve, enfin, un complet épanouissement qu'en dépendant de Dieu, qui dispense à chacun ses jours, qu'en reconnaissant que Dieu est notre force et qu'il nous destine à l'éternité.

Permettez, chers fils, que je vous rappelle moi-même ces vérités. Elles vous soutiendront dans vos combats actuels, et vous guideront vers la dernière victoire.

Ne manquez pas, à la veille des grands périls dans lesquels vous vous jetez, d'offrir d'abord votre vie à Dieu pour sa gloire et pour le bien de vos frères, en regrettant toutes vos faiblesses. Un acte pareil grandira vos mérites et vous assurera la miséricorde du Seigneur.

Je prie l'Immaculée Vierge, notre Mère, de vous fortifier, et de vous envelopper sans cesse sous la protection de son manteau virginal, et enfin de vous ramener tous, avec la paix, à vos familles et à votre pays.

Mes bénédictions vous accompagnent avec mes vœux et s'étendent aussi à tous ceux qui vous sont chers et dont le souvenir et les prières vous soutiennent dans les heures encore plus graves qui s'approchent.

† J.-M.-Rodrigue Card. VILLENEUVE, O.M.I.,
Archevêque de Québec.
(L'Aumônier des Forces Combattantes)

Me HENRI DROUIN CANDIDAT LIBERAL DANS L'ABITIBI-EST

Mtre Henri Drouin, avocat et substitut du Procureur Général pour le district d'Abitibi a été le choix de la convention libérale du comté d'Abitibi-Est tenue vendredi le 7 juillet à Amos en vue de la prochaine élection provinciale.

Soixante-quatre délégués étaient présents. Toutefois onze ont été retenus à Pascalis et à Cadillac, à cause des feux de forêt sévissant en ces deux endroits. Le candidat élu avait comme adversaire à cette convention M. Léo Brassard, arpenteur et ingénieur minier de Val d'Or. Le vote s'est réparti comme suit: Me Drouin 43 et M. Brassard 21.

C'est à la salle paroissiale d'Amos, chef-lieu du district que les délégués se sont réunis sous la présidence d'honneur de l'honorable J.-A. Francoeur, de Montréal, ministre sans portefeuille, et la présidence active de M. David Gourd, marchand d'Amos et président de la Chambre de Commerce de l'Abitibi. Mtre Jules Savard, avocat de Québec agissait comme secrétaire de la convention.

La convention ouverte à 3.00 s'est terminée à 6.30 alors qu'on l'a prolongée tout en tenant la séance ouverte pour permettre à quelques délégués des centres

affectés par les feux de forêts de s'y rendre. C'est ainsi qu'à 6.15 un groupe de délégués de Val-d'Or se sont présentés et ont déclaré qu'il était impossible aux représentants de Pascalis et de Cadillac d'être présents.

Grande assemblée libérale

Dans la soirée il y a eu grand ralliement libéral sous la présidence de M. J.-E. Tessier, colon du canton Senneville. Le principal orateur de la soirée a été l'hon. M. Francoeur qui a fait une revue de la situation politique et a demandé instamment aux électeurs de donner leur confiance au parti libéral. Il a vigoureusement dénoncé la politique d'extravagance financière du chef de l'Union Nationale. Il a mis son auditoire en garde contre les idées subversives du Bloc Populaire et du parti CCF. M. Léo Brassard a aussi pris la parole pour assurer de son appui le candidat choisi, Me Henri Drouin. Il a demandé à tous les libéraux d'offrir un front uni aux attaques de leurs adversaires. Me Henri Drouin, candidat officiel du parti libéral, a été le dernier orateur. Il a remercié les

délégués qui l'ont élu, a félicité son adversaire de sa loyale attitude et a assuré l'auditoire qu'il visiterait toutes les villes, paroisses et colonies du comté pour exposer son programme et aussi bien que la doctrine constructive du parti libéral.

Ont aussi parlé M. David Gourd, d'Amos, M. A. Plante, de Lamorandière, M. le docteur A. Rivard, de Clova et Me Chs N. Barbès, avocat d'Amos.

Le candidat élu

Né le 6 décembre 1911, à l'Annonciation, le nouveau candidat libéral n'avait que six mois quand il est arrivé en Abitibi avec sa famille en 1912. Il est le fils de M. A.-A. Drouin, marchand, l'un des pionniers de la région et est âgé de 32 ans. Il a fait son cours commercial à l'Académie Commerciale de Québec, ses études classiques au Collège de Joliette et son Droit à l'Université de Montréal. Avant d'ouvrir son étude d'avocat à Amos, il a passé un an à Toronto à perfectionner ses connaissances de la langue anglaise. En 1939, il a été nommé substitut du Procureur Général pour le district d'Abitibi. Marié depuis 1939, il a un enfant.

L'hon. Godbout à Montréal

Je veux être jugé sévèrement mais avec justice

L'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province, a inauguré officiellement au marché St-Jacques devant une foule d'environ dix mille citoyens qui s'étaient massés à l'intérieure et à l'extérieur de cet immeuble et qui l'ont, à plusieurs reprises, longuement acclamé, la campagne du parti libéral dans la région de Montréal. Dans un discours énergique et sobre où il a dit l'oeuvre magnifique accomplie par son gouvernement au cours des cinq dernières années; où il a affirmé, une fois de plus, sa foi en l'avenir et sa certitude de pouvoir compléter, à la suite de l'élection du 8 août, le travail essentiel auquel, avec ses collègues, il s'est consacré tout entier, le premier ministre, ennuagé, comme toute la population, des innombrables déclarations de M. Maurice Duplessis sur l'autonomie provinciale, a, d'une façon définitive, rappelé que l'autonomie du Québec n'a jamais eu de pire ennemi que le chef lui-même de l'Union nationale. Redisant que, de 1936 à 1939, M. Duplessis "jetait folle-

ment, par toutes les fenêtres et à tous les vents, des millions qui étaient le fruit de la sueur et du labeur du peuple"; que pour ce gaspillage éhonté M. Duplessis emprunta sans compter en engageant, pour cela, l'avenir de la jeunesse, M. Godbout démontra que son plus vieil adversaire n'a pas du tout l'air de savoir ce que c'est que l'autonomie de la province, lui qui se chargea, en moins de trois ans, de ligoter les mains de sa propre administration en la livrant, pieds et poings liés, à ces puissances financières mêmes que le gouvernement actuel a su mettre à la raison.

M. Godbout a aussi souligné que son administration est parvenue en cinq ans à rembourser \$35,000,000 de la dette effarante que son prédécesseur avait contractée en doublant, en un peu moins de trente-six mois l'endettement entier de la province depuis la Confédération. Les derniers mots du premier

ministre ont rappelé que Montréal avait, grâce au gouvernement Godbout, retrouvé un équilibre financier qui nuisait énormément à son progrès, qu'il avait aussi retrouvé sa plus complète autonomie et qu'il peut maintenant avancer sans crainte vers son avenir de métropole du Canada. "Ce que nous avons fait pour Montréal, a conclu M. Godbout, nous voulons le faire pour toute la province."

De la réflexion

Ayant remercié la foule d'être venue si nombreuse à l'assemblée inaugurale de la campagne du parti libéral dans la région de Montréal, M. Godbout a immédiatement déclaré, au début de son vigoureux discours que c'est dans le calme et dans la modération qu'il exposerait ce que son gouvernement a fait et ce qu'il se propose de faire. "Les campagnes électora-

(Suite à la page 8)

LA VOIX DU PAPE

Catholique veut dire universel, non pas raciste, nationaliste, séparatiste. C'est quelque chose de mauvais, de très mauvais, que l'une ou l'autre formule du racisme et du nationalisme, ou l'esprit dont elle naît. Il faut le dire, c'est quelque chose de particulièrement détestable, cet esprit du séparatisme, du nationalisme exagéré qui, justement parce qu'il n'est pas chrétien et parce qu'il n'est pas religieux, finit par ne pas être humain non plus.

PIE XI (21 juillet 1938.)

Senneterre

Certificats d'études au pensionnat des soeurs du Sacré-Coeur

12e année — Normande Beaudet, 90.9; Julienne Gagné, 88.4; Thérèse Beaudry, 87.8.

11e année — Madeleine Lavoie, 89; Marcelle Dupré, 88.1; Monique Beaudoin, 79.6.

9e année — Annette Michaud, 90.7; Rolande Guillemette, 89.4; Annette Laflamme, 87.6; Angèle Beaudry, 87.4; Marie - Aimée Desrochers, 87.3; Jacqueline Desrochers, 84.1; Thérèse Cinq-Mars, 83.9; Gisèle Bernier, 83.2; Jeanne d'Arc Rouleau, 78.9; Yolande Bernier, 78.5.

7e année — Réjeanne Bastien, 85.5; Lise Poirier, 78.9; Raymond Doyle, 72.9; Solange Bergerie, 70.

SERIE D'ACCIDENTS MORTELS

La semaine dernière, M. le docteur André Bigué, d'Amos, coroner du district, a dû tenir trois enquêtes qui se sont terminées toutes les trois par des verdicts de morts accidentelles.

Noyade

Dimanche, le 2 juillet, à 40 milles au sud de Clova dans la rivière Gatineau, Robert Pelletier, 18ans, employé de la compagnie Canadian International Paper s'est noyé en se baignant, vers 1 h. 30 de l'après-midi.

Accompagné de quatre de ses amis, Pelletier laissa Clova dimanche matin pour se rendre à un endroit réputé idéal pour les pique-niques et les parties de natation. Il était dans environ trente pieds d'eau quand il se sentit faiblir et demanda du secours. Au moment où il disparaissait de la surface de l'eau ses compagnons plongèrent pour le ramener sur la berge de la rivière mais ne purent l'atteindre. Ce n'est que mardi matin que l'on retrouva son cadavre. Après l'enquête de M. le coroner Bigué tenue mardi soir, la dépouille mortelle fut dirigée sur Kamouraska, lieu de résidence de cette victime de l'onde, où l'inhumation devait avoir lieu ce matin.

Dans une scierie

Un accident s'est produit lundi matin le 3 à 11 h. à la scierie de Paradis & Fils à Paradis Siding tout près de Doucort, qui a causé la mort de M. Pierre Larose, de Barraute à l'emploi de cette compagnie. M. Larose se trouvait à proximité d'une scie mécanique quand une planche engagée dans cette scie s'en

échappa pour le frapper à la tempe. La mort fut instantanée.

M. Larose laisse une femme et trois enfants.

A la Golden Manitou

Joseph Desrochers, employé au moulin de la mine Golden Manitou est tombé lundi matin à 10 h. dans une chute de mine-raie et y a été enseveli. Lorsqu'on le retira il avait cessé de vivre.

Les verdicts rendus dans ces trois causes soumises à M. le coroner Bigué ont été des verdicts de mort accidentelle.

COLLISION D'AUTOS

Une collision d'automobiles s'est produite, jeudi le 6 juillet, sur la route qui mène à Val d'Or, mais qui s'est heureusement résumé à des dommages matériels seulement sans causer aucune blessure aux occupants des deux voitures.

Accompagné de Me Claude Bigué, M. le docteur Armand Laberge, médecin en charge de l'Unité Sanitaire se dirigeait vers Val d'Or, en route pour Montréal. Il était à peu près sept heures et à cause des feux de broussailles qui font rage dans ce secteur de notre région, la visibilité était excessivement faible. A la hauteur de Yassan, notre concitoyen tenait la droite du chemin et conduisait à environ 10 milles à l'heure quand il put apercevoir s'en venant à sa rencontre une automobile que son chauffeur conduisait du mauvais côté du chemin. La collision se produisit et causa des dommages considérables aux deux voitures. Toutefois, le docteur Laberge put revenir à Amos et prendre le train du Canadien National le jour même pour se rendre à Montréal. Quant à Me Claude Bigué, il prit l'autobus à Val d'Or pour la même destination.

Des ours autour d'Amos

Il y a encore des ours autour d'Amos. En effet, mercredi soir le 5 juillet, M. Léo Lequin, chasseur de renom de notre ville en a abattu un sur le chemin qui mène au Lac Gauvin.

Depuis quelques jours, M. Lequin entendait des enfants dire qu'ils avaient vu Maître Martin se promener dans ces parages. Or mercredi soir vers 8 h. il partit en bicyclette et alla se poster environ un mille au nord-ouest d'Amos. Il faisait le guet depuis une demi-heure et allait se retirer quand il vit une belle bête traverser le chemin, sans se soucier d'aucun danger. C'est alors qu'il lui logea une balle au-dessus du coeur et l'abattit sur place.

Comme un our ne se range pas facilement dans une gibecière et comme M. Lequin était en bicyclette, il revint en ville et téléphona aux frères Caouette, d'autres chasseurs qui ont déjà plusieurs gibiers à leur crédit, leur demandant les services de leur camion pour aller chercher

le produit de sa chasse. L'ours qui pesait environ 200 livres a donc fait son entrée en notre ville vers 8 h. 30 et a obtenu un grand succès de curiosité de la part d'une multitude d'enfants désireux de le voir de près et sans aucun danger.

Mlles Pierrette Lacasse et Fernande Lapointe, des Trois-Rivières, passent quelques jours à Amos, en visite chez des parents.

* * *

Me Philippe Pressner, C.R., de Val d'Or, était de passage à Amos, vendredi dernier.

* * *

Me Henri Drouin et M. Emile Montambault se sont rendus à Québec au commencement de la semaine, en voyage d'affaires.

Les officiers de la Commission des Prix

nous rendent visite au Club Rotary

Au Club Rotary

A leur dîner hebdomadaire, les membres de notre club rotarien ont eu jeudi midi, au Château Inn, comme hôte d'honneur Mme Juliette C. Dupont, ainsi que MM. L. C. Robitaille, L. R. Daignault et F. Savoie, officiers supérieurs de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre. A cette occasion plusieurs dames de notre ville ont assisté à ce dîner et ont eu la bonne fortune d'entendre Mme Dupont présenter une causerie sur le rôle de la femme comme collaboratrice du service des consommateurs dans l'organisme de la Commission des Prix.

Le dîner était sous la présidence de M. Jacques Bouchard qui avec l'avènement du mois de juillet a pris charge de ses nouvelles fonctions comme président du Club Rotary d'Amos.

Présentée par Me L. A. Ladouceur, C.R., président sortant de charge, Mme Dupont a vivement intéressé son auditoire. Elle a mis en valeur les immenses services rendus au service des consommatrices par nos ménagères canadiennes qui au nombre de 15,000 luttent contre l'inflation et aident de toutes leurs ressources le travail de la Commission des Prix.

MM. Robitaille, Daignault et

Savoie ont aussi adressé la parole.

Au nom de Mme Edmond Carrière, présidente du sous-comité consultatif féminin, Mme Laval Goulet s'est faite l'interprète de l'assistance pour remercier Mme Dupont de son intéressante causerie aussi bien que les autres distingués visiteurs des utiles renseignements qu'ils ont donnés au cours de leurs allocutions respectives.

Comme c'était le premier dîner présidé par M. Jacques Bouchard, le nouveau président, Me Ladouceur, ex-président tint à féliciter ce dernier du succès de cette première réunion.

A la Salle Paroissiale

Mercredi soir, en présence des membres de nos deux Chambres de Commerce, ces officiers de la Commission des Prix ont adressé la parole à la Salle Paroissiale. M. Lucippe Hivon, président de la Chambre cadette, a présenté les orateurs et M. David Gourd, président de la Chambre aînée les a remerciés.

A l'issue de l'assemblée, Mme Edmond Carrière, présidente du sous-comité consultatif féminin a reçu à sa résidence de la 10e Avenue, en l'honneur de ces distingués visiteurs.

NOTES SOCIALES

Mlle Lise Duguay a passé la fin de semaine à La Ferme, l'invitée de sa compagne de classe, Mlle Claire Drouin.

* * *

M. et Mme A. Boissinot, M. et Mme Noël Boissinot et Mlle Monette Boissinot sont de retour d'un voyage à Sudbury, où ils ont rendu visite à M. et Mme Gérard Boissinot.

* * *

M. Alcide Courcy, B.S.A., de Macamic, était de passage à Amos en fin de semaine.

* * *

M. et Mme Ferdinand Turgeon, de Macamic, ont passé la fin de semaine en notre ville.

* * *

M. Jules Leclair, soldat de l'armée active rend visite à sa mère Mme L. Leclair.

Mlle Lucienne Lemieux, de Sherbrooke, a fait un séjour d'une quinzaine de jours en notre ville, l'invitée de son frère, M. P.-E. Lemieux, ainsi que de Mlles Jeanne Mance et Claudettes Bégin.

* * *

M. Paul-Emile Lemieux, directeur de l'Ecole d'Arts et Métiers, est en vacances dans sa famille à Sherbrooke pour un mois. Au cours du mois d'août, il suivra un cours de perfectionnement à l'Ecole Technique de Montréal.

* * *

M. Paul-Eloi Tremblay, autrefois d'Amos et maintenant de Montréal a passé ses vacances en Abitibi. A Macamic, il a été l'invité de sa mère Mme P.-E. Tremblay et à Amos il a rendu visite à M. et à Mme J.-E. Bégin.

* * *

Mme Jacques Bouchard est en villégiature avec ses deux enfants à Sainte-Geneviève de Batiscan.

* * *

Mlles Laurette Woods et Claire Bigué, d'Ottawa, passent quelques jours en notre ville, les invités de M. le docteur et de Mme André Bigué, au Lac Spirit.

LE TABAC
À CIGARETTES

VOGUE

donne pleine valeur
à ceux qui font leurs rouleuses

Achetez le contenant d'une 1/2 livre... Il est économique

Assurez-vous d'un marché avantageux pour vos

BLEUETS

Faites-en l'expédition à une maison reconnue

S. MARLOW & CO. LIMITED

80 Colborne St.

TORONTO

Nous vous enverrons un avis ainsi qu'un mandat poste aussitôt la vente effectuée

Attention particulière aux dépositaires et acheteurs

Pour toute information ou demande, écrivez-nous

La Gazette du Nord

MONTREAL, VENDREDI, 14 JUILLET 1944

LA GAZETTE DU NORD

PAGE 3

LES FEUX DE BROUSSAILLES EN ABITIBI

Le secteur minier de l'Abitibi vient de payer en plusieurs endroits un cruel tribut aux feux de broussailles qui sévissent depuis près de quinze jours en notre région.

Le village de Pascalis a été rasé en entier par les flammes aussi bien que celui de Perron. Huit maisons dont deux magasins ont été détruits à Cadillac. Cinq propriétés ont été réduites en cendres à Senneville. Les villes de Val d'Or et de Malartic ont été sérieusement menacées et sans le travail incessant de leurs autorités municipales et des équipes de gardes-feux du ministère des Terres et Forêts, dévotibles conflagrations y auraient sûrement éclaté.

Pour une fois ce ne sont pas les feux de forêts qui ont été la cause de tous ces désastres. Des voyageurs, des coureurs de bois et des colons imprudents ont allumé de légers feux qui à la suite d'une sécheresse prolongée et d'un vent intermittent ont fait des progrès considérables dans les broussailles avoisinant ces villes.

A Cadillac

Jeudi dernier, 400 femmes et enfants ont évacué Cadillac et se sont réfugiés à Rouyn pendant que la population mâle de l'endroit restait sur place pour combattre l'élément destructeur. Le village a été sauvé mais non sans la perte de huit maisons dont deux magasins. Lundi alors que tout danger était pratiquement disparu la population évacuée a pu réintégrer domicile.

A Pascalis

A Pascalis des scènes de détresse se sont produites quand la population a décidé de se réfugier soit à Senneterre soit à Val d'Or. Des familles ont été séparées et à Senneterre notamment on voyait des enfants chercher leurs parents rendus à Val d'Or. L'évacuation s'est faite si rapidement qu'on a dû abandonner sur place presque tout le mobilier et les vêtements usuels, alors que les flammes

activées par un vent de 50 milles à l'heure forçaient les citoyens à s'embarquer sur des camions et à tout laisser derrière eux.

La Croix Rouge de Montréal, les Chevaliers de Colomb de Val d'Or et plusieurs autres sociétés de bienfaisance de la ville minière ont immédiatement organisé des secours pour abriter, nourrir et vêtir ce surcroît de population en détresse.

A Val d'Or

A Val d'Ar, par deux fois, M. le maire J. E. Bérard s'est rendu au poste CKVD et a proclamé la fermeture des établissements de commerce et lancé un appel à la population mâle de l'endroit, dans le but de combattre l'élément destructeur qui menaçait sérieusement les abords de la ville. Dans la soirée de jeudi, pendant que les hommes et les jeunes gens luttèrent contre l'incendie, les femmes et les jeunes filles répondaient à l'appel de M. le curé Gaspard Forest et se rendaient à l'église paroissiale où des prières adressaient au Ciel demandaient de la pluie.

Samedi après-midi, vers les 6 h., un violent orage s'est abattu sur Amos et les environs et a contribué à éteindre des commencements d'incendie à La Ferme, à Béarn et aux abords de notre ville. Toutefois, pas une goutte de pluie n'est tombée dans les secteurs miniers. Vers minuit, une averse de courte durée a apporté une accalmie en ce dernier endroit et lundi matin le feu couvant sous la cendre menaçait encore de se rallumer au moindre souffle de vent.

Enfin dans la nuit de lundi à mardi une pluie de durée est tombée qui a fait renaître l'espoir au coeur des populations menacées.

Mardi midi de longues traînées de nuages nous laissaient entrevoir que la période de sécheresse allait prendre fin au grand soulagement de toute la population.

GRAND PRIX DE PEINTURE

Règlements

Le secrétariat de la province porte à la connaissance des artistes les règlements définitifs du concours du "Grand Prix de Peinture", institué il y a quelques mois par l'honorable Hector Perrier.

Peuvent prendre part à ce concours tous les artistes domiciliés, depuis cinq ans au moins, dans la province de Québec, et sujets britanniques.

Le thème du concours est une composition à figures dominantes — soit une composition où les personnages jouent le rôle principal, quel qu'en soit le sujet; cette composition sera exécutée à l'huile, à la détrempe ou suivant quelque autre procédé analogue, sur une surface de toile, de bois ou de toute autre matière convenable. Les dimensions minima sont de vingt pieds carrés.

Les oeuvres, encadrées le plus simplement possible, doivent parvenir au secrétariat de la province (Hôtel du Gouvernement, Québec), avant cinq heures de l'après-midi, le 31 octobre 1944; chaque envoi devra être accompagné d'une lettre l'inscription portant une courte biographie de l'artiste, et une enveloppe cachetée contenant son nom, son adresse et le numéro dont il aura lisiblement signé son oeuvre; cette enveloppe ne sera ouverte qu'après la décision des juges. L'expédition des pièces soumises au concours est aux frais et risque des concurrents; mais le secrétariat en assumera la garde dès qu'il en prendra possession. Aucun envoi ne peut être retiré du concours après son inscription.

Les membres du jury, nommés par le secrétaire de la province, seront des étrangers de réputation internationale; leur décision, rendue publique avant le 1er janvier prochain, sera irrévocable.

On prévoit l'attribution de trois grands prix: un Premier Grand Prix de \$2,500, un Deuxième Grand Prix de \$1,500 et un Troisième Grand Prix de \$1,000. Toutefois le jury sera libre de ne pas décerner ces prix, ou encore d'attribuer des prix de somme moins élevée.

Les peintures primées resteront la propriété du secrétariat de la province, qui offrira au public de Québec, puis à celui de Montréal, une exposition des pièces les plus intéressantes. Le renvoi des peintures non primées se fera à la charge du secrétariat de la province.

Quiconque désire d'autres renseignements s'adressera à Gérard Morisset, secrétaire du "Grand Prix de Peinture", secrétaire de la province, Hôtel du Gouvernement, Québec. (Communiqué)

CANDIDAT DU BLOC POPULAIRE

DANS LE COMTE D'ABITIBI EST

M. Alphonse Poitras, agent d'express de Val d'Or, a été le choix des délégués du Bloc Populaire à une convention tenue dimanche soir à Amos en vue de la prochaine élection provinciale, pour le comté d'Abitibi Est.

Cette convention devait être tenue à Val d'Or, mais en raison des feux de broussailles qui sévissaient en fin de semaine dans le secteur minier de la région, des délégués de toutes les paroisses se sont réunis au chef-lieu. L'assemblée a eu lieu au Garage Magny, vu que ce soir-là il y avait séance de ciné-

ma à la Salle Paroissiale. M. Gérard Magny a présidé la réunion. Il a souhaité la bienvenue aux personnes présentes et fait une revue générale de la situation politique. M. Poitras a été mis en nomination et a été choisi à l'unanimité des délégués.

Ancien citoyen d'Amos, le candidat du Bloc Populaire habite Val d'Or depuis 1938. Agent d'express de son état, il s'est occupé très activement de tous les mouvements coopératifs de la ville minière. Agé de 34 ans, il est marié et père de quatre enfants.

A L'OMBRE DE LA CATHEDRALE DE BAYEUX

Un délégué du Gouvernement Provisoire de la République française dit à la B.B.C.:

Je vous écris à l'ombre de la cathédrale de Bayeux, dans l'arrière-boutique où, depuis trois ans, l'animateur de la Résistance locale a dirigé son secteur du Front français. Autour de moi, ses quinze principaux lieutenants qui, tout à l'heure

encore, s'ignoraient mutuellement. J'aurais voulu que vous voyiez tomber dans les bras l'un de l'autre un chanoine de la cathédrale et un vieil anticlérical du cru, qui se sont combattus pendant trente ans et qui savent, depuis heure heure, que depuis des mois ils faisaient tous deux partie de la même armée secrète.

Québec fut fondé en 1608 par Samuel de Champlain, sous le règne de Henri IV. Il commença par l'Habitation à la basse-ville, puis s'éleva à l'endroit où s'élève aujourd'hui la Haute-Ville, par suite de l'érection du Fort Saint-Louis qui protégeait les colons contre les sauvages. L'Habitation était située là où se trouve aujourd'hui la basse-ville et n'était pas le Fort Saint-Louis. Pendant son séjour au Canada, la jeune femme de Champlain, Marie-Hélène Boullé, se retira dans l'Habitation de

Québec, dont l'emp'acement est en partie occupé aujourd'hui par l'église Notre-Dame des Victoires. Née dans le Calvinisme, elle embrassa la vie religieuse après la mort de son mari et fonda la Congrégation des Ursulines de Meaux. Pourront visiter le sanctuaire de Notre-Dame des Victoires les congressistes qui assisteront au Neuvième Congrès de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes, à Québec, les 17, 18 et 19 septembre prochain. (Communiqué)

M. BENOIT D. VEILLETTE (autrefois du Studio Morasse)

Développement de films

Photographie professionnelle et commerciale sur place et à domicile

Service de 12 heures

Attention spéciale apportée aux commandes par la poste
ATELIER: 212 3ième Avenue, Amos

Tél.: 336; Casier Postal 222.



SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE COURBATURES
NERVOSITÉ ÉPUISEMENT
FATIGUE HABITUELLE
MANQUE D'APPÉTIT

PRENEZ LES
PILULES MORO
1939 12-0000, MONTREAL



POUR
VIGUEUR ET ENERGIE

CONTIENT LA VITAMINE B, ET MINÉRAUX ESSENTIELLES

Nourriture du Dr Chase
POUR LES NERFS

PROPOS FEMINIENS

Petite étude de caractère

LE DRESSAGE A L'AMABILITE SOURIANTE

Lorsqu'on étudie certains défauts humains, on constate qu'ils sont faits moins de tendances mauvaises, de passions aiguës, de méchanceté résolue, que de faiblesse, de laisser-aller et d'habitude nonchalante.

La mauvaise humeur est un de ces défauts-là.

Etudiez un individu "grognon", un être qui a coutume de se hérissier dès qu'on l'approche, qui "trouve tout mal", et vous découvrirez, généralement, qu'il n'est pas animé d'une haine malfaisante envers le prochain mais qu'il a seulement pris "le pli grincheux"; il ne contient pas ses impressions désagréables, il n'adoucit pas les angles de son caractère, il ne s'efforce pas d'être poli; toutes choses qui lui imposeraient une contrainte; il s'abandonne, simplement, aux impulsions de l'homme mal élevé — et c'est à dessein que j'emploie ce mot — car il y a fort à parier que la mauvaise humeur chronique de l'adulte vient d'une erreur de l'éducation familiale.

Dans bien des milieux, on ignore la gaieté de l'atmosphère, la grâce du sourire et la délicieuse musique des phrases gentilles et des intonations aimables; on s'y interpelle sèchement, les moindres observations y prennent un ton agressif et, jusque dans le silence, les physionomies y conservent un aspect farouche.

Scrutez ces individus qui s'obstinent à s'offrir les uns aux autres, un contact si rugueux; ils n'éprouvent aucune hostilité réciproque sérieuse, ils s'aiment foncièrement et, dans les cas graves, ils font preuve de tous les dévouements possibles; mais, en temps ordinaire, ils ne songent nullement à se montrer affables ou gracieusement bienveillants.

Interrogez-les à ce sujet, ils vous répondront: "A quoi bon prendre la peine d'être aimables, alertes, cordiaux, pleins d'un joyeux entrain? Tout cela constitue un effort inutile, une fatigue superflue; nous n'allons tout de même pas faire de frais entre intimes."

Eh bien! c'est là une grave erreur: l'intimité réclame, au contraire, une courtoisie amicale; sans elle, la vie en com-

mun, avec ses heurts inévitables, devient une source permanente de querelles, et c'est justement en vivant dans cette ambiance perpétuellement orangeuse que les enfants contractent l'habitude de la mauvaise humeur; ils ne savent pas rire, ils ne savent pas prendre les petits ennuis avec une bonne grâce désinvolte, tout provoque en eux des protestations ou des plaintes, parce qu'ils ne sont entourés que d'adultes qui protestent et se plaignent; ils garderont très probablement cette disposition maussade toute leur vie.

Nous devons donc, dès le plus jeune âge, dresser les enfants à l'amabilité souriante envers les personnes et envers les événements; nous leur imposerons cette tournure de caractère par des conseils directs, mais aussi et surtout par l'exemple. Par la voix, le regard, le geste, les propos et les actes, nous pouvons révéler au dehors un allant joyeux qui les entraîne et les modèle.

Et ce n'est pas seulement nos enfants, mais encore toutes les personnes de notre cercle qui subiront cette heureuse influence.

— Oh! je reconnais qu'il n'est pas toujours aisé de se montrer bien disposé quand la fatigue et les soucis nous accablent, qu'il est difficile de sourire quand on a quelque raison de pleurer... Mais c'est ici que doit intervenir le sentiment du devoir; le désir de rendre service à ceux qui dépendent de nous et dont la formation sera notre oeuvre. La pensée du secours moral que notre bonne humeur; notre courage joyeux apportent à tous, jeunes ou vieux, doit nous aider à mener à bien cette vertueuse et si délicate entreprise.

Ne regardez pas passer, avec la résignation des vaincus, les transformations de votre siècle; montez hardiment dans le convoi et tâchez de diriger la machine.

COMTE DE MUN

La Vie Pratique

Des choses que toutes les ménagères devraient savoir

CEREALES. — Toutes les céréales exigent une cuisson parfaite. Les grains entiers (blé concassé ou avoine roulée) cuisent plus vite quand ils ont trempé toute une nuit dans de l'eau fraîche. Les céréales moulues, finement hachées ou déjà cuites en partie, exigent moins de temps. Faites toujours cuire 3 à 5 min. sur feu direct, puis complétez la cuisson au bain-marie.

OEUF. — Les faire cuire lentement sur feu modéré. Lorsque les oeufs coûtent cher, on peut les remplacer par de la farine pour lier les sauces (2 cuil. à soupe de farine à la place de l'oeuf). Quand la recette spécifie des blancs d'oeufs, utilisez les jaunes dans les mayonnaises pour salades, galettes ou biscuits, etc.

FRUITS. — Attendez que les fruits soient cuits pour les sucrer. Ils seront plus tendres et il faudra moins de sucre. En faisant cuire les fruits secs recouverts d'eau dans une casserole couverte, au four à une chaleur modérée, on n'a pas besoin de faire tremper les fruits et ils exigent ainsi moins de sucre.

VIANDES. — Evitez la chaleur trop vive pour la cuisson. Les morceaux moins tendres exigent une cuisson longue, lente, à une chaleur humide (au pôt, en braisière, en casserole). On peut combiner les céréales et les légumes avec la viande pour faire un plat économique de résistance (pâtés de viande, ragôts, etc).

SOUPE. — Un bouillon d'os, de jus de viande, d'eau de cuisson des légumes et des restes de légumes, fait une excellente soupe. On peut l'épaissir et le rendre plus nourrissant en y ajoutant du macaroni, des nouilles, de l'orge ou de l'avoine roulée.

LEGUMES. — La cuisson au four ou à l'étouffée est la meilleure. Ne laissez pas perdre une goutte de l'eau dans laquelle les légumes ont cuit, ou du jus des légumes en boîtes. Le sel ajouté pendant la cuisson conserve la couleur. N'ajoutez pas de soda, car le soda détruit les vitamines. Les légumes verts trempés trop longtemps ou trop secs ont perdu toutes leurs vitamines et substances minérales. Attendez pour hacher les légumes en salades que vous soyez prête à les servir.

La Vie Pratique

PETITS SECRETS

Oranges et citrons

Jetez-vous dans les déchets la moitié de la valeur nutritive des oranges? Bien des gens le font quand ils pressent et coulent le jus. Servez-les plutôt entières, la pulpe et tout. Les noyaux s'enlèvent facilement avec une fourchette. Ou mieux encore, servez les oranges en tranches. Savez-vous que si les oranges et les citrons ont trempé quel-

LES CHATS

Les amoureux fervents et les savants austères
Aiment également, dans leur mûre saison,
Les chats puissants et doux, orgueil de la maison,
Qui comme eux sont frileux et comme eux sédentaires.

Amis de la science et de la volupté
Ils cherchent le silence et l'horreur des ténèbres;
L'Erèbe les eût pris pour ses coursiers funèbres,
S'ils pouvaient au servage incliner leur fierté.

Ils prennent en songeant les nobles attitudes
Des grands sphinx allongés au fond des solitudes,
Qui semblent s'endormir dans un rêve sans fin;

Leurs reins féconds sont pleins d'étincelles magiques,
Et des parcelles d'or, ainsi qu'un sable fin,
Étoilent vaguement leurs prunelles mystiques.

BAUDELAIRE.

ques minutes dans l'eau chaude avant de les presser, vous aurez beaucoup plus de jus?

Soin des rideaux

Les rideaux de tulle ont besoin de lavages fréquents surtout en hiver quand ils recueillent la suie et la poussière sèche. Ces saletés rongent littéralement les rideaux de tulle et en raccourcissent d'autant la durée. Garder les rideaux propres est leur assurer une longue vie.

La fumée donne le signal

Ne gaspillez pas avec trop de chaleur les gras et les aliments cuits dans le gras. L'odeur déplaisante d'un gras fumant est l'indice qu'il se décompose chimiquement. Les aliments qu'on y cuit sont de digestion plus difficile et la durée du gras est raccourcie, parce qu'il devient rance plus vite s'il est surchauffé.

Ne perdons pas de chaleur

Les personnes vivant dans un appartement peuvent économiser du charbon, même si elles n'ont rien à voir à la fournaise. Les fenêtres ne doivent pas être inutilement ouvertes; si l'appartement est trop chaud, un calorifère peut être fermé. Faites attention au gaspillage d'eau chaude. Les robinets doivent être réparés aussitôt qu'ils ne ferment pas bien. Les tentures et les toiles des fenêtres peuvent aussi aider à épargner le combustible si on les tient fermées durant la nuit. Vous éviterez ainsi les courants d'air et conserverez la chaleur dans la pièce.

Grains de sagesse

VERTU PRECIEUSE DES NATIONS

Saint Thomas d'Aquin distingue trois prudences:

"Il y a une prudence fautive, qui travaille avec habileté, pour une fin vile;

"Il y a une prudence vraie, mais imparfaite, qui se dépense au service d'une cause bonne, bien que particulière;

"Il y a une prudence vraie et parfaite qui, avec rectitude, considère, juge, nous meut en vue de nous conduire au but de toute la vie humaine", — au vrai bonheur, au succès éternel..."

Demandons à Dieu que la prudence guide clairement nos chefs, qu'ils emploient les hommes à développer la terre, les mines et les autres ressources créées pour nous, qu'ils fassent des Canadiens un peuple fort, heureux et catholique. La gouverne des nations est difficile: le roi Salomon s'en plaignait à

Dieu: Je ne suis qu'une jeune homme ayant peine à se guider lui-même, et je suis chargé d'un peuple que vous avez choisi, peuple infini et innombrable...

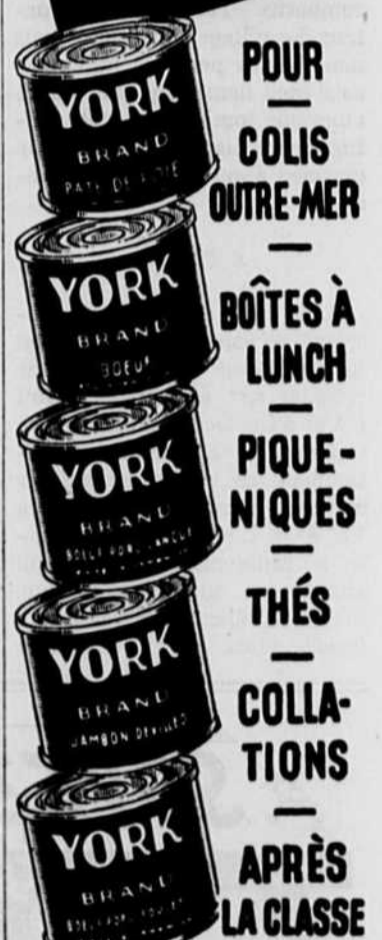
Que le ciel donne à chacun de nous dans sa besogne, puis aux chefs civils et religieux, cette vertu de prudence, qui est mère, moteur, guide, — et allons de l'avant!

UN PERE JESUITE



ÉCONOMIQUE
ET D'EMPLOI
SI COMMODE!

LES PÂTES À
SANDWICHES
YORK



Variés les sandwichs nourrissants et savoureux que vous préparez pour les écoliers ou les travailleurs. Vous pouvez maintenant vous procurer les cinq sortes de pâtés à sandwichs York. D'emploi commode et facile, ces pâtés sont aussi économiques. Ayez toujours quelques boîtes de pâtés à sandwichs York dans votre garde-manger.

UN PRODUIT DE

CANADA PACKERS

La FAIBLESSE
PEUT DISPARAITRE FACILEMENT
Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE.
Pâleur, Fatigue, Douleurs de Dos, de Reins, Troubles intestinaux, Irrégularité des Menstrues, Périodes douloureuses, Manque d'Appétit.

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES

POUR LES FAIBLES, LES MALADES, LES VIEUX, LES ENFANTS.

La revue des livres

NOTES DES EDITEURS

Roman d'amour d'un écrivain catholique

Camille Mayran, dans *Dame en noir*, a trouvé la solution à l'angoissant dilemme, Dieu ou Maman, ces deux pôles entre lesquels oscille le romancier catholique. Ayant purifié la source, comme le conseille le philosophe, l'auteur a pu traiter le délicat problème de l'amour physique avec audace, sans crainte de complaisance, l'écueil où tant de romanciers catholiques, même des plus illustres, ont vu se défigurer leur oeuvre.

Dame en noir, que vient de rééditer la Société des Editions Pascal, est un roman pourrait-on dire cinématographique. Le lecteur n'est pas, comme dans la plupart des romans, en face d'un personnage principal d'où rayonne l'action; au-dessus du temps et de l'espace, il voit défiler, en scènes successives, des âmes de femmes aux prises avec le mystère de la communion de la chair dans l'acte d'amour. L'expérience des soeurs Pierfeu, et de la fille de de l'une d'elles, Paule, est exposée avec la liberté et la franchise d'un regard catholique qui exclut toute concupiscence grossière.

De *Dame en noir* on peut dire sans crainte de se tromper, que c'est un grand roman et une oeuvre authentiquement catholique. En vente chez l'éditeur et dans toutes les bonnes librairies au prix de \$1.25 l'exemplaire — \$1.35 par la poste.

COLLECTION ENFANTINE

Fides semble vouloir manifester une attention particulière pour l'enfance de chez nous. Ces jours derniers, quatre petites brochures d'Odette Vincent prenaient place sur les rayons de la librairie.

"*L'oiseau de petit Pierre*" nous présente un bambin en mal d'avoir un oiseau "bien à lui". Il a voulu utiliser le "grain de sel" . . . mais allez donc le déposer!

"*Petite maman*", c'est l'histoire de Lili tout empressée autour du petit "frère" qui vient d'arriver. A titre de "marraine", Lili choisit le prénom . . .

"*Jeanne la désobéissante*" connaît des heures de gros chagrins. Un jour, contre l'ordre formel de maman, elle a voulu donner à manger aux deux serins . . .

"*Robert le vantard*" qui ne le connaît pas? C'est tel petit bout d'homme fièrement campé devant vous pour faire son brave et . . . peureux comme pas un . . .

Historiettes brèves, racontées sur un ton des plus simples comme le ferait maman. Des illustrations adaptées au texte, oeuvre de l'auteur et de Rodolphe Vincent occupent un côté de chaque feuille.

Brochures à 9 sous chacune; les quatre: \$0.35. Par la poste, \$0.40. En vente dans toutes les librairies et aux Editions Fides, 3425, rue Saint-Denis, Montréal.

Pour un renouveau chrétien par l'abbé Emile Dubois, D.Th.

Les Editions Beauchemin présentent *Pour un Renouveau Chrétien*, par l'abbé Emile Dubois, D.Th. Un volume in-12, de 264 pages. Prix: l'exemplaire, \$1.25; par la poste, \$1.35. Un *Renouveau Chrétien* dans la vie moderne: c'est ce à quoi nous invite l'auteur de *La Prière chantée*.

De nombreux moyens sont indiqués dans les onze chapitres de ce livre, nourris de textes et de faits. L'expérience de milieux et de pays divers est citée et discutée.

L'auteur préconise l'organisation logique des catholiques dans le respect et l'utilisation des sociétés et groupements existants.

Il y est question des expositions catholiques, de la presse, des missions paroissiales, des communions solennelles, du chant collectif, etc., et, au point de vue social, d'un plan inédit d'allocations familiales.

Pour un Renouveau Chrétien s'adresse non seulement au clergé et aux communautés religieuses, mais aussi à tous les laïques intéressés à l'oeuvre de l'Action catholique.

Du même auteur: *La prière chantée*, relié, \$1.50. En vente partout.

Traité de la Vie élégante par H. de Balzac

Les Editions Beauchemin présentent *Traité de la Vie Élégante*, par H. de Balzac. Un volume in-12, de 256 pages. Prix: l'exemplaire, \$1.25; par la poste, \$1.35.

Ce volume contient des pages inconnues de Balzac. Elles méritent d'être tirées de l'oubli, car elles portent toutes l'empreinte du prodigieux génie de l'auteur de la *Comédie Humaine*.

Balzac exerce sa verve satirique sur les élégants, le rentier, les employés, puis il nous transporte sur les boulevards: il n'épargne personne.

Des dessins de Daumier, de Gavarni, de Trimolet et de Bertail ajoutent à l'attrait du volume.

En vente partout.

HYGIENE

CE QUE VOUS DEVEZ MANGER

Voici vos principales sources de:

Protéines — Viande, poisson, oeufs, fromage, légumes secs.

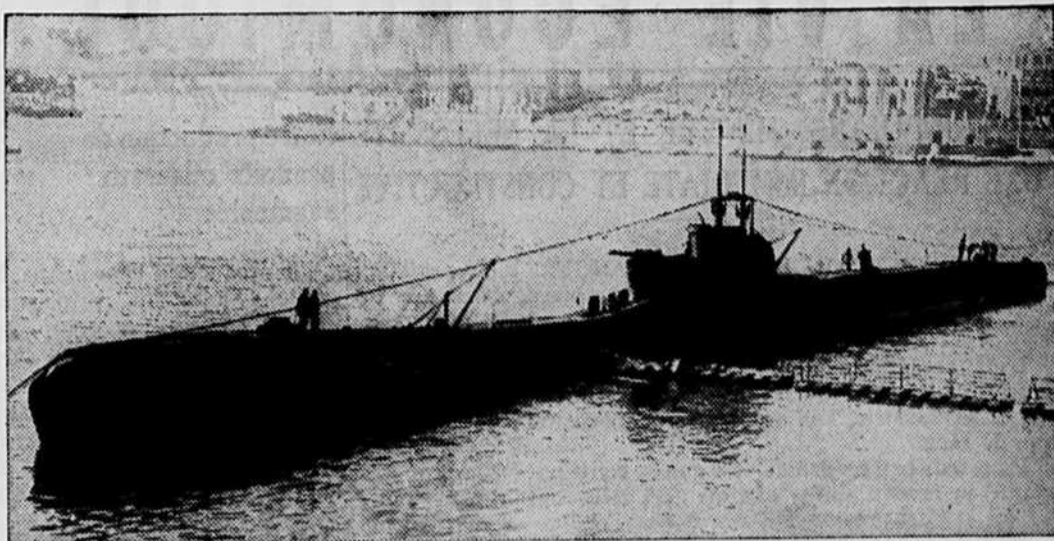
Minéraux — Fruits, légumes, fromage, viande, lait, sel iodé, poisson.

Hydrates de Carbone — Pain, céréales, sucre, pommes de terre.

Vitamines — Lait, oeufs, beurre, fruits, légumes, pain de blé entier, porc, céréales entières, foie.

Graisses — Beurre, noix, fromage, viandes grasses, huiles.

LE SOUS-MARIN ANGLAIS TAKU



LONDRES — Depuis l'invasion, le nombre de crimes à Londres a beaucoup diminué. Pas un seul crime sérieux depuis, et l'on a rapporté seulement quelques cas dans le district de la police métropolitaine dans la quinzaine qui suivit le 6 juin. Il est intéressant de noter que les importantes nouvelles de la guerre ont été conséquemment suivies par une baisse remarquable des crimes, en particulier dans le district métropolitain.

LONDRES — En mars 1945, 1 000 repas seront servis quotidiennement aux écoliers de Londres, une augmentation de 80,000; c'est-à-dire qu'environ 75% des élèves recevront des repas.

LONDRES — Il y a maintenant environ 7,000 chiens avec les Armées britanniques. Il faut 60 jours pour entraîner chacun d'eux; après leur cours, chaque animal est attaché à une unité avec son entraîneur; son devoir consiste à garder les aérodromes, les entrepôts, les dépôts les installations, les usines et les enclos secrets.

LONDRES — Production d'aéronefs britanniques — A la fin de l'année se terminant en mars 1944, des réparations furent faites à 18,130 appareils. Ajoutant ce chiffre au total de 27,273 nouveaux appareils, on constatera que 45,403 furent disponibles.

LONDRES — Il fut toujours un principe de la philosophie coloniale britannique, en vue d'augmenter le standard économique et social ainsi que la vie intellectuelle du peuple africain

de ne point imposer une couche de civilisation européenne. Les Africains ont leurs propres traditions, cultures, organismes sociaux et leur vie économique. Le but est de développer ces choses en vue d'obtenir un meilleur standard de vie.

Un des résultats de cette po-

litique est celui de la loyauté des Africains envers l'Empire britannique. Plusieurs d'entre eux se disent "Britanniques noirs". (Le London Times déclare que les "Britanniques noirs" sont nombreux en Afrique que les Britanniques blancs en Grande Bretagne).

CHASSEURS DE SOUS-MARINS SUR LE SENTIER DE LA GUERRE



Photo prise à bord de l'avis britannique "Starling", qui fait parti d'un groupe de chasseurs de sous-marins en opération dans le nord de l'Atlantique. Le "Starling" est commandé par le capitaine F. J. Walker, C.B., D.S.O. avec deux barres. Le groupe dont il fait partie est rentré dernièrement à son port d'attache après avoir coulé le nombre-record de six sous-marins en vingt jours. Dans la photo ci-dessus, deux matelots font une réparation d'urgence, par gros temps.

TRANSMETTEZ LA NOUVELLE...



● Cette nouvelle est trop bonne pour être gardée secrète! Une céréale plus croquante qui reste croquante — les Kellogg's Rice Krispies! Des petites bulles dorées qui chantent Crac-Crac-Crac quand vous y versez du lait ou de la crème. Plus croquants et plus savoureux parce qu'ils sont éclatés au four et délicatement rôtis. Un vrai régal! Essayez-les demain. Préparés par Kellogg. Fabrication canadienne.

● "Rice Krispies" est la marque déposée par la Kellogg Company of Canada Limited pour son délicieux riz éclaté au four.

LA VIE ÉCONOMIQUE

NOTRE INDUSTRIE MINIÈRE ET LA NECESSITE D'UNE REACTION IMMEDIATE ET CONSTRUCTIVE

par
Le LIEUTENANT-COLONEL PAUL RANGER, E.D., président de la Commission des Mines, de la Chambre de Commerce du District de Montréal.

L'état actuel de l'industrie minière canadienne est plus sombre qu'il ne l'a été depuis vingt-cinq ans. Depuis longtemps, en effet, cette industrie, loin de progresser, périclité. Il est plus que temps de réagir.

Il ne faut pas perdre de vue que la contribution la plus importante au revenu minier canadien est celle fournie par les mines d'or; et c'est précisément aux mines d'or que les événements que nous vivons ont porté le coup le plus dur.

Il convient de remonter avant le début des hostilités pour repérer les causes premières dont les résultats sont maintenant évidents.

Bien sûr, la commotion économique universelle causée par la guerre ne pouvait pas ne pas être ressentie autrement que d'une façon très aigue et profonde par l'industrie minière canadienne, mais il y a eu d'autres facteurs nocifs qui l'ont précédée.

L'inactivité de la prospection, un danger

Le plus ancien et le premier en importance, c'est l'inactivité de la prospection. Une telle situation est extrêmement dangereuse. C'est un fait acquis que la très grande majorité de nos mines a été découverte par des prospecteurs n'ayant aucune attache avec des entreprises minières. Depuis très longtemps, le nombre de prospecteurs occupés à la recherche de nouveaux gisements est insuffisant.

Aussi bien les conséquences de cette faiblesse sont-elles manifestes! Il ressort d'une étude récente préparée par les soins d'un sous-comité de la Commission fédérale du développement de nos ressources naturelles que de toutes les mines actuellement exploitées au Canada, celles découvertes depuis 1930 ne forment qu'une proportion de 5%, et si l'on remonte à 1920, la proportion n'atteint que 16%.

Comme il est inéluctable que toute mine doit nécessairement être vidée dans un temps donné, il est clair que si depuis vingt-cinq ans nous n'avons découvert que 16% de nos mines exploitées aujourd'hui, 84% de nos exploitations minières sont en train de diminuer nos réserves canadiennes de minerai depuis plus de vingt-cinq ans.

Il appartient donc à nos gouvernements de prendre sans tarder d'énergiques mesures pour encourager la prospection de nouveaux gisements. Il importe qu'à mesure que nos mines exploitées s'appauvrissent, de nouvelles soient trouvées et exploitées. Des mesures remédiateurs ont été proposées: certaines d'entre elles par la Chambre de Commerce du District de Montréal. Il est impérieux qu'elles soient prises immédiatement. Attendre plus longtemps serait extrêmement périlleux.

10% de la population dépend des mines

L'industrie minière canadienne est éminemment profitable au pays. En temps normal, 10% de notre population, soit 1,200,000 personnes, directement ou indirectement vivent de cette industrie et pendant la crise de 1930 et des années suivantes, de toutes les industries canadiennes, c'est elle qui sortit la première du marasme. Dans une mesure considérable, elle aida les autres à se remettre à flot.

Les taxes imposées aux exploitations minières se sont constamment augmentées. Elles pèsent tellement à l'heure présente sur toute l'industrie de nos mines qu'il est opportun de se demander dans quelle mesure elle pourra surnager, étant donné, encore une fois, que le minerai retiré de nos mines n'est plus remplaçable et que les impôts retirés maintenant ne seront pas compensés par des remboursements.

Avec les taxes, la cause la plus importante de la réduction actuelle des opérations de nos mines est l'absence de la main-d'oeuvre. Nos forces armées canadiennes d'une part nécessitant les services d'hommes, jeunes, forts, sains et les industries de guerre d'autre part, ayant attiré par l'appât de salaires trop élevés pour être durables le plus grand nombre possible d'ouvriers et de techniciens expérimentés, il n'y a rien d'étonnant à constater que la production de nos mines de métaux précieux baisse de trimestre en trimestre. Pour peu que la guerre dure et que cet état de chose continue, il est à craindre que certaines mines devront suspendre leurs opérations pour la durée du conflit.

Il est nécessaire de noter aussi, si l'on veut prévoir ce qu'il adviendra après la guerre, que pour fournir à la Patrie les métaux de base dont elle a un besoin extraordinaire pour s'assurer la victoire, nombre d'opérateurs ont retiré de leurs propriétés le minerai le plus riche, appauvrissant leurs mines, tant au point de vue valeur de la réserve qu'au point de vue volume. Ce procédé, pour patriotique qu'il soit, ne peut être poursuivi indéfiniment sans abandonner pour toujours des masses de minerai d'une valeur trop réduite pour être, en elle-même, le but d'une exploitation particulière, et qui auraient pu être exploitée avec le minerai plus riche dans le cours normal des choses.

J'aimerais mieux présenter aux lecteurs un tableau moins sombre. Mais il faut que ces choses soient dites. Il faut que les pouvoirs publics intéressés prennent garde! Une réaction immédiate et constructive s'impose.

Je n'ai jamais cessé de croire en la valeur intrinsèque et unique de l'or comme instrument de crédit et d'échange internationaux et je suis convaincu que l'après-guerre sera témoin d'une demande d'or métallique beaucoup plus forte que par le passé.

Le petit regain d'activité dont nous sommes témoins dans la région de Yellowknife et le long du ruban aurifère qui va de Kirkland à l'est du canton Jershing nous permet d'affirmer que la prospection n'est pas totalement disparue, mais malgré ces deux encourageants exceptions, la prospection de nouveaux gisements est bien loin d'être ce qu'elle devrait être dans un pays où les formations précambriennes propices à la recherche de mines sont aussi vastes qu'au Canada.

Notre production de produits minéraux augmentée

La production canadienne de certains minéraux principaux est la suivante au cours des quatre mois terminés en avril (totaux de la période correspondante de l'an dernier entre parenthèses): ciment, 1,044,824 (1,468,809) barils; dérivés de l'argile, \$1,462,526 (\$1,506,859); charbon, 5,862,778 (6,113,651) tonnes; feldspath, 8,242, (6,136) tonnes; or, 1,026,044 (1,332,723) onces fines; gypse, 170,624 (159,961) tonnes; chaux, 298,704 (313,469) tonnes; gaz naturel, 20,306,725,000 (18,645,774,000) pieds cubes; sel de commerce, 102,911 (97,535) tonnes; argent, 5,075,407 (6,672,723) onces fines.

Les développements à Aubelle Mines Ltd

Contrat pour le sondage conclu avec Inspiration Mining

Ayant fait l'inspection des résultats, obtenus par une équipe travaillant à la surface depuis un moi, M. J.-P. Norrie, gérant général d'Aubelle Mines Limited, a établi un programme de sondage au diamant dont l'exécution a commencé hier même. Les travaux ne porteront d'abord que sur un filon se trouvant au sud de la principale venue; ce filon porte une forte minéralisation avec une certaine quantité d'or et est sur la direction de la principale formation veineuse de la mine Belleterre.

La prospection et l'échantillonnage du filon nord ont confirmé les rapports des anciens propriétaires en ce qui a trait aux dimensions et aux venues de la minéralisation, du quartz et de la teneur en or. Le rapport officiel donnait à ce filon une longueur de 2,600 pieds et une largeur allant jusqu'à 9 pieds. Les analyses de rainures de différentes tranchées et d'un puits d'essai auraient donné les résultats suivants:

Tranchée no 43 — 7 pieds, \$10.85.
Tranchée no 44 — 7 pieds, \$8.23 et \$23.10.
Tranchée no 45 — 6 pieds, \$3.15 et \$11.20.
Tranchée no 46 — 6 pieds, \$7.98 et \$38.85.
Tranchée no 47 — 5 pieds, \$11.20.
Puits no 1 — 8 pieds, \$8.75.
Moyenne de 9 échantillons: \$13.70.

L'exploration de cette structure par quatre trous de sondage au diamant, variant en longueur jusqu'à 300 pieds, donne des résultats encourageants. Au niveau de 200 pieds, le filon aurait donné une largeur de 8 pieds avec du minerai de plus de \$6, dont 3 pieds de minerai de \$9.45. Au niveau de 300 pieds, le filon a donné une largeur de 6 pieds avec une forte minéralisation en sulfures portant de l'or en bonne quantité. Les deux trous ont été creusés pour obtenir des renseignements géologiques. Cette structure sera complètement explorée au moyen de sondages aussitôt qu'on pourra se procurer un autre appareil. Le contrat

de sondage a été passé avec l'Inspiration Mining and Development Company. La compagnie dispose de plus de \$35,000 à l'heure actuelle.

Grain de \$9,812,877

d'Abitibi Pow & P.

Ces recettes permettent une réduction de près d'un million du déficit accumulé

Toronto. — Le douzième rapport annuel du syndic et gérant d'Abitibi Power and Paper Company Limited pour l'exercice terminé le 31 décembre 1943 fait voir un revenu de \$28,673,265 provenant des ventes de papier journal et autres produits du bois de pulpe, plus \$1,266,792 de ventes d'énergie, comparativement à \$244,893,619 et \$1,220,649 respectivement l'année précédente. Ces chiffres comprennent les résultats des filiales en propriété exclusive d'Abitibi, à l'exception de Provincial Paper Limited.

Les autres sources de revenus comprennent \$2,486,101 de prime sur le change américain et \$314,206 d'intérêts et comptes. Les frais d'exploitation se sont élevés à \$21,429,387; on a déduit également une somme de \$1,168,759 pour effectuer les ajustements prévus par la Corporation de stabilisation des prix en matière de ventes, frais et change, ainsi que \$329,442 représentant les frais d'entretien des bâtiments et concessions, les taxes locales, les honoraires du syndic et autres frais. Le total des déductions se chiffre par \$22,927,487, laissant un bénéfice d'exploitation de \$9,126,877, en comparaison de \$8,771,194 en 1942.

On a déduit \$4,500,000 pour la dépréciation, \$1,000,000 pour l'impôt sur le revenu et sur les bénéfices exceptionnels et \$3,377,240 en provision des prélèvements possibles d'intérêts sur les obligations et des intérêts accumulés, de sorte qu'il est resté un solde de \$930,853 pour réduire le déficit accumulé. Après avoir effectué de légers ajustements, le déficit a été diminué de \$14,369,266 à \$13,297,376.

Le bilan montre un actif disponible de \$28,148,126, dont \$4,587,699 d'espèces en caisse, \$8,023,333 d'obligations du gouvernement, \$1,895,066 de comptes débiteurs et \$7,645,269 d'inventaires. A la fin de 1942, les disponibilités atteignaient \$27,284,571. Le passif exigible s'élève à \$2,616,141, accusant peu de changement par rapport à l'an dernier. Le fonds de roulement s'est accru de \$24,735,272 à \$25,541,985.

CHARLES N. BARBES

AVOCAT

Commissaire de la Cour

Supérieure

Edifice Royal, Amos — Tél. 220

Quiconque a connu le grand silence monacal, à l'heure du soir où, les psaumes achevés, le chœur s'emplit d'ombre et de méditation, avant qu'éclate l'algèbre nocturne du "Salve", ne saurait penser parfois sans regret à tant d'instantes que nous perdons, où tout ce qui est le plus précieux nous échappe... O la grandeur de l'existence contemplative, monotone, quant à l'apparence, pleine de richesses intérieures!

DANIEL ROPS

DENTISTE

Dr FLORENT BACON

1ère AVENUE

AMOS, P. Q.

MOINS DE MOUSTIQUES
— PLUS DE PLAISER —



Vaporisez
FLY-TOX

Doublez le plaisir de vos voyages de pêche... éliminez les moustiques avec FLY-TOX. Les guides d'expériences et les chasseurs le recommandent pour se débarrasser des maringouins, mouches noires et autres nuisances... il tue instantanément.

Avant de manger ou dormir, vaporisez un peu de FLY-TOX. Pour la pêche, vaporisez-en vos habits et vous jouirez du "confort de la ville" libre de tout moustique qui bourdonne, pique et enlève la joie de vivre.

De nouveaux ingrédients actifs, développés par le laboratoire de recherche REX donne à FLY-TOX un pouvoir de destruction plus grand... ce qui explique son économie. Apportez-le à chaque voyage. FLY-TOX est vendu partout. 44-15F

FLY-TOX
Détruit les mites et tout autre insecte nuisible

Buchers demandés

PAR

LEBEL & GAGNON

CLOVA, (Mileage 40)

pour

BUCHER DU BOIS DE 4 PIEDS A LA CORDE DE 8 PIEDS PAR 4

(Le Canadien National fait un arrêt spécial en face des bureaux de LEBEL & GAGNON et le travail des bûcherons est à environ 3 milles du chemin de fer).

Pour plus amples renseignements, s'adresser à

M. ROSAIRE ROUX
AMOS, P. Q.

ou à **LEBEL & GAGNON**
CLOVA, P. Q.

PALMARES DES S.S. DE L'ASSOMPTION

Sont promues à la 9e année de notre cours primaire:

Mlle Denise Godbout: "Grande distinction". Diplôme d'écriture normale. Prix de succès, volumes offerts par M. et Mme P. Trudel. Prix de littérature: Crucifix offert par M. et Mme Victor Des Roberts.

Mlle Fleurette Marcotte: "Grande Distinction". Diplôme d'écriture normale. Prix d'histoire naturelle. Volumes offerts par M. et Mme F. Blais. Prix de français: Chapelet offert par M. et Mme Hervé Larivière.

Mlle Liliane Auger: "Distinction". Diplôme d'écriture normale. Prix d'Instruction religieuse: Bourse de \$2.00, don de M. Garneau Gervais. Politesses: Stylographe, don de M. et Mme J.-B. Boutin.

Mlle Anne-Marie Poitras: "Distinction". Diplôme d'écriture normale. Prix d'algèbre, bourse de \$2.00, don de M. et Mme E. Carrière. Prix de français: Agenda offert par M. et Mme Aurèle Drouin.

Mlle Hortense Lemaire: "Distinction". Prix d'Histoire ancienne. Volumes, don de Mme Antoine Fortin. 2e prix de Littérature: Boîte de papier à lettres, offerte par M. le Docteur et Mme Jean Matton.

Mlle Jeannine Béland: "Distinction". Certificat d'études musicales, 3e année avec "Distinction". Diplôme d'écriture normale. Prix de piano: Boîte de papier à lettres offerte par M. et Mme Aurèle Drouin. Prix de leçons orales. Volumes offerts par M. et Mme Lafontaine (Arthur).

Mlle Fernande St-Onge: "Distinction". Certificat de Diction, "T. G. Distinction". Diplôme d'écriture normale. 1er prix de Phonétique: Volumes offerts par Mlle Blanche Vaillancourt. Prix d'Algèbre: Ecritoire, don de M. le Docteur et Mme E. Bourgaud.

Mlle Marielle Corriveau: "Distinction". Certificat d'étude musicale, 1ère année. G. D. Prix de Mathématiques: Volumes offerts par M. et Mme A. Drouin. Prix de latin: Boîte de papier à lettres offerte par Mme E. Boyer.

Mlle Huguette Boutin: "Distinction". Certificat de promotion de Diction, Grande Distinction. Diplôme d'écriture normale. Prix de latin: Volumes offerts par M. et Mme Arthur de Blois. 2e prix d'Algèbre, plaquettes, don de M. et Mme Arthur Bérubé.

Mlle Huguette Boutin: "Distinction". Certificat de promotion de Diction, Grande Distinction. Diplôme d'écriture normale. Prix de latin: Volumes offerts par M. et Mme Arthur de Blois. 2e prix d'Algèbre, plaquette, don de M. et Mme Arthur Bérubé.

Mlle Ghislaine Voyer: "Distinction". Diplôme d'écriture normale. Prix d'analyses: Chapelet offert par M. et Mme Odilon Hamel. Prix de bon maintien: Album, don de M. et Mme Alcide Béland.

Mlle M.-Berthe de Blois: "Distinction". Diplôme d'écriture

normale. Mlle de Blois s'est classée deuxième au concours provincial. Prix d'écriture offert par les Examineurs. Prix d'Anglais: Statue de la Vierge, don de M. et Mme W. Secours.

Mlle Florence Racine: "Succès". Diplôme d'écriture normale. Prix de bienveillance: Cartes de correspondance offertes par M. et Mme A. de Repentigny. Prix d'application: Statue de saint Joseph, don de M. et Mme Gaujard.

Mlle Louise Lebel: "Succès". Certificat d'étude musicale, 4e année, Distinction. Prix de Géométrie: Volumes offerts par M. et Mme Arthur Lafontaine. 2e prix de piano, statue du Sacré-Coeur, offerte par Mme Joseph Gagnon.

Mlle Aline Mayrand: "Succès". Diplôme d'écriture normale. Prix d'excellence: Agenda de 5 ans, offert par M. et Mme A. Drouin. Prix d'enseignement ménager pratique offert par M. et Mme Clovis Larose.

Mlle Olive Massicotte: "Succès". Diplôme d'écriture normale. Prix d'application pour devoirs écrits, offert par M. et Mme Théode Leduc. Prix d'ordre: Stylographe offert par M. le docteur et Mme J.-A. Bigué.

Mlle Huguette Roux: Diplôme d'écriture normale. Prix d'ordre: Volumes offerts par M. et Mme Trudel. Prix de bon maintien: Chainette offerte par M. et Mme Wilbrod Caouette.

Mlle Henriette Gosselin: Diplôme d'écriture normale. Prix de travaux manuels: Agenda offert par M. et Mme Aurèle Drouin. Prix de bienveillance à rendre service: Volumes offerts par M. et Mme J.-A. St-Onge.

Mlle Loula Dubé: Diplôme d'écriture normale. Prix d'ordre: Ecce Homo, offert par M. et Mme E. Petitclerc. Prix de bienveillance: Volumes offerts par M. et Mme W. Secours.

Sont promues pour la 8e année de notre cours primaire:

Mlle Monique Guyon: "Grande Distinction". Certificat d'étude musicale, 2e année G. D. Certificat de Distinction, T. G. D. Ecriture normale (certificat). Prix succès général offert par I. Frigon, prix d'histoire et de géographie offert par M. et Mme J.-B. Boutin.

Mlle Pierrette St-Pierre: "Grande Distinction". Certificat de Diction, D. Certificat d'écriture normale. Prix de Littérature offert par M. et Mme A. Drouin. Prix de langue française offert par M. le docteur E. Bourgaud.

Mlle Jocelyne Martel: "Grande Distinction". Certificat d'écriture normale. Certificat d'étude musicale, 4e année. G. D. Prix de piano, don de Mme T. A. Lalonde. 2e prix de français, don de M. et Mme Drouin.

Mlle Gisèle Paradis: "Grande Distinction". Certificat d'écriture normale. Prix de Grammaire française, don de Mme A. Béland. Prix d'écriture, don de M. O. Lavallée.

Mlle Claire Sylvestre: "Distinction". Certificat d'écriture

normale. Prix de Mathématiques, don de Mme A. Gendron. Prix de Stylistique, don de Mme Bolduc.

Mlle Ghislaine Godbout: "Distinction". Certificat d'écriture normale. Prix de Préceptes littéraires, offert par Mme C. Lalonde. Prix de travaux manuels (broderie et tricot), don de Mme J.-A. Lalonde.

Mlle Marcelle Boyer: "Distinction". Certificat d'écriture normale. Prix de progrès général, don de M. E. Carrière. Prix de bonne tenue, don de Mme J.-A. Lalonde.

Mlle Cécile Boulay: "Distinction". Certificat d'écriture normale. Prix de devoirs écrits, don de Mme A. Béland. Prix de bienséance, don de Mme T.-A. Lalonde.

Mlle Noëlla Valiquette: "Succès". Prix de progrès en Littérature, don de M. R. Roux. Prix de Ponctualité, don de M. J.-B. Boutin.

Mlle Solange Cossette: "Succès". Certificat de diction, G. D. Prix de progrès en Français, don de M. le Docteur et Mme St-Pierre. Prix d'application à la langue seconde, don de M. le Dr et Mme J.-E. St-Pierre.

Mlle Lise Duguay: "Succès". Prix de leçons orales, don de M. R. Roux.

Mlle Georgette Petitclerc: "Succès". Certificat d'écriture normale. Prix d'Instruction religieuse et prix d'Application, dons de Mme F. Marcotte.

Mlle Georg. Secours: "Succès". Certificat d'écriture normale. Prix d'analyses. Prix de succès en langue seconde, dons de M. l'abbé G. Forest et M. St-Onge.

Mlle Angéline Racine: "Succès". Prix de classe, don de M. et Mme J.-R. Boutin.

Mlle Marthe Cossette: "Succès". Prix de classe, don de M. et Mme J.-A. St-Onge.

Mlle Paule Aubé: Certificat d'écriture normale. Prix d'enseignement pratique et de bienveillance à rendre service, dons de M. A. Boily.

6e ANNEE

Les prix de cette classe sont offerts par M. le docteur et Mme J.-E. St-Pierre, M. le docteur et Mme Bourgaud, M. le docteur et Mme J. Matton, M. le maire G. Brunet, M. et Mme A. Drouin, M. et Mme J.-B. Boutin, M. et Mme E. Carrière, M. et Mme F. Simard, M. et Mme T.-L. Simard, M. et Mme R. Roux, M. et Mme A. Lafontaine, M. et Mme Roger de Vreeze, M. et Mme J. Racine, M. et Mme Conrad Drouin, M. et Mme O. Lavallée.

Sont promues à la 7e année de notre cours primaire:

Mlle And. Marcotte: "Grande Distinction". Prix de succès, prix de bonne conduite.

Mlle Thérèse Gendron: "G. D." Certificat d'étude musicale, 1ère année, G. D. Prix d'application et d'économie domestique.

Mlle Yvonne Bérard: "G. D." Prix de lecture expliquée et de régularité.

Mlle Jacqueline Racicot: "Distinction". Prix d'histoire et d'analyses.

Mlle Denise Labrecque: "Distinction". Prix de mathématiques et d'écriture.

Mlle Aline Quérion: "Distinction". Prix de rédaction et d'histoire sacrée.

Mlle Simone Gaujard: "Succès". Prix de Géographie et de Géométrie.

Mlle Claire Drouin: "Succès". Certificat d'étude musicale, 3e année, T.G.D. Prix de Politesses et de Piano.

Mlle Lucille Des Roberts: "Succès". Prix de dessin et d'ordre.

Mlle Denise Laliberté: "Succès". Prix de grammaire et d'économie domestique.

Mlle Réj. Dubrûle: "Succès". Prix d'Histoire et de Bienveillance.

Mlle Rita Picard: "Succès". Prix de Catéchisme et de Bien-séance.

Mlle Gisèle Bolduc: "Succès". Prix de Ponctualité et de Bienveillance.

Mlle Jeannine Gagnon: "Succès". Prix d'anglais.

Mlle Lucette Béland: "Succès". Prix de Dessin et d'Anglais.

Mlle Pierrette Roux: "Succès". Prix d'économie et d'écriture normale.

Mlle Renée Giguère: Prix de Dictée française.

Mlle M.-Rose Bérubé: Prix de Bonne conduite.

"LA SANTE DES DENTS"

Réponses à de fréquentes questions.

Q. — Quelle est la cause de la "bouche des tranchées" ou "infection de Vincent", et peut-elle être guérie?

R. — Jusqu'à ces temps derniers, l'on considérait que la "bouche des tranchées" ou "infection de Vincent" était causée par deux germes ou microbes vivant ensemble pour leur mutuel avantage. Les noms de ces organismes microbiens sont le "bacille fusiforme" et le "spirochète de Vincent". Récemment, des chercheurs en sont venus à penser que peut-être deux autres micro-organismes additionnels sont intéressés à cette maladie. La "bouche des tranchées" est une maladie infectieuse affectant principalement les gencives, bien qu'elle puisse s'étendre aux lèvres, à la langue et à tout l'intérieur de la bouche. Les jeunes adultes sont les plus susceptibles de souffrir de cette infection qui peut également survenir chez les enfants. L'infection de Vincent à sa phase aigue ne peut pas être confondue avec quelque autre maladie de la bouche que ce soit, car elle est nettement indiquée par la rougeur des gencives et la formation d'escarres sur leur tissu tuméfié, par la douleur, par une mauvaise haleine caractéristique, par la fièvre et la prostration. Les cas chroniques ou subaigus de l'infection de Vincent sont moins facilement reconnaissables, parce que les symptômes sont moins accusés. Cependant, dans les cas chroniques comme dans les cas aigus, les gencives sont sensibles et douloureuses pendant le brossage des dents. La "bouche des tranchées" peut être guérie, à la condition que le patient coopère effectivement avec le dentiste dans son traitement.

La Commission d'Hygiène Dentaire du Collège des Chirurgiens-Dentistes de la Province de Québec, 3632, Avenue du

DEMANGEAISON ARRETEE EN UN CLIN D'OEIL OU ARGENT REIMS

Pour soulager vite la démangeaison causée par eczéma, pied d'athlète, gale, pustules, etc., employez la PRESCRIPTION D. D. D. liquide, médicamenteuse, pure, rafraichissante. Non grasseuse, non tachante. Soulage promptement la démangeaison vive. Ne souffrez plus. Demandez à votre pharmacien la PRESCRIPTION D. D. D.

Parc, Montréal, sera heureuse de répondre à toutes les questions qui lui seront posées relatives à cet article.

Communiqué de la Crèche

Placer des garçons

Nous prônons un peu en vain l'adoption nos garçons. C'est que toutes nos petites filles plaçables sont cueillies dès l'âge de six ou huit mois, tandis que des centaines de garçons restent pour compte. Pourquoi, avec la collaboration généralisée de toutes les personnes d'oeuvres, n'arriverions-nous pas à secourir aussi cette portion de nos petits hommes au lieu de vivre? Rien, en effet, d'efficace comme cette propagande des comités locaux, quand ils s'en mettent en frais. Nous devons à d'aucuns des douzaines d'heureux placements. Ce qui nous manque, c'est la douzaine d'équipes du même potentiel.

A la campagne surtout, c'est par un garçon qu'il faut commencer une famille adoptive. C'est un garçon qu'il faudra au père vieillissant; c'est un garçon qu'il faudra à la mère devenue veuve; c'est un garçon qui secondera le mieux le développement du bien paternel. A sa suite, cependant, à peu de différence d'âge, comme une fille siérait bien au foyer d'adoption! L'heureux complément, en effet, d'un acte de charité qu'une seconde adoption!

Le couple, donc, mais en commençant par un de ces garçons dont nous avons des centaines sur les bras.

La Crèche, 680, Chemin Sainte-Foy, Québec. (Visite, chaque jour, de deux heures à trois.)

Achetez des Certificats

d'Épargne de guerre

Le langage des fleurs

Savez-vous ce que veulent signifier les fleurs dont j'ai eu le plaisir de vous citer les noms plus haut?

Lilium: Orgueil qui cédera difficilement.

Arum: Sentiments respectueux qui ne dépasseront jamais les bornes de l'amitié.

Rose: Amour (blanche, qui soupire; rose, serment; thé, galanterie; rouge, ardeur).

Oeillet: Le sentiment penche entre l'amitié et l'amour.

Camélia: Fierté.

Renoncule: Reproches.

Giroflée: Constance.

Violette: Sentiments cachés.

Anémone: Persévérance.

Souci: Ce que leur nom indique...

Tulipe: Déclarations.

Jacinthe: Joie du coeur.

Narcisse: Froideur.

Mimosa: Grande sécurité.

PAINKILLER
PERRY DAVIS
CONTRA
Crampes - Entorses - Frissons.

PENSEES

POLITIQUE

LES FAMILLES NOMBREUSES ET

LES ALLOCATIONS FAMILIALES

On a dit que le plan fédéral d'allocations familiales est au détriment des familles nombreuses. Ce qui crée cette impression, c'est le taux décroissant de l'allocation à partir du cinquième enfant. L'allocation établie d'après l'âge de l'enfant, en effet, est réduite de 1 dollar par mois à l'égard du cinquième enfant, de 2 dollars par mois à l'égard du sixième et du septième, de 3 dollars par mois à l'égard du huitième et de tous autres enfants. Cette première impression correspond-elle à la réalité?

Prenons, par exemple, le cas d'une famille de huit enfants:

	Age	allocation basée sur l'âge	allocation basée sur le nombre
1er enfant	15 ans	\$8.00	\$8.00
2e enfant	13 ans	8.00	8.00
3e enfant	11 ans	7.00	7.00
4e enfant	9 ans	6.00	6.00
5e enfant	7 ans	6.00	5.00
6e enfant	5 ans	5.00	3.00
7e enfant	3 ans	5.00	3.00
8e enfant	1 an	5.00	2.00

L'allocation basée sur l'âge, c'est l'allocation nominale. L'allocation accordée est basée sur le nombre d'enfants de la famille.

Le taux décroissant à partir du 5e enfant est, certes, moins avantageux pour la famille nombreuse que si le plan comportait le plein versement de l'allocation fixée d'après l'âge de l'enfant, sans tenir compte du nombre d'enfants dans la famille. Indifférent en soi, ce principe dépend de l'application qu'on en fait. Il est plutôt d'application dangereuse, lorsqu'il porte sur un avantage. Dans le plan fédéral, l'application du principe du taux décroissant, à partir du cinquième enfant, est-elle aussi désavantageuse pour la famille nombreuse du petit salarié qu'on pourrait le penser? Ce n'est pas notre opinion.

Dans une famille de huit enfants, la règle générale, c'est l'application du taux croissant, même par rapport au nombre d'enfants. Les quatre premiers reçoivent l'entier versement de l'allocation établie d'après l'âge de l'enfant. Le taux décroissant par rapport au nombre d'enfants ne s'applique qu'aux quatre derniers de la famille. Son application ne porte pas sur les quinze ans pendant lesquels chacun des quatre derniers enfants aura droit aux allocations familiales, mais sur une période limitée. Elle est temporaire. Au fur et à mesure que les plus

vieux atteindront seize ans, les quatre derniers commenceront l'un après l'autre à jouir du plein montant de l'allocation due à leur âge. A partir de huit ans jusqu'à seize ans, c'est-à-dire pendant la période où l'enfant, comme tel, coûte le plus cher à ses parents, chacun des quatre derniers enfants de cette famille de huit recevra l'entière allocation établie d'après un taux progressif par rapport à son âge. Ce n'est que du moment de sa naissance jusqu'à l'âge de sept ans, c'est-à-dire pendant la période où l'enfant coûte le moins cher à ses parents, que chacun des quatre derniers enfants de cette famille de huit recevra une allocation temporairement diminuée en raison du nombre d'enfants de la famille.

L'application du taux décroissant est donc loin d'être aussi étendue qu'on pourrait le croire. Nous ne cherchons pas à la justifier. Nous constatons simplement un fait et nous cherchons à savoir si ce fait constitue, en pratique, un désavantage aussi grand qu'on peut le penser pour la famille nombreuse du petit salarié.

Cette réduction est d'abord compensée en partie par le fait que le coût moyen de l'éducation familiale des plus jeunes en leur bas-âge est moins élevé dans une famille nombreuse que dans une petite famille. L'expérience est là pour le démontrer.

La diminution temporaire de l'allocation à partir du cinquième enfant, pendant la période où l'enfant coûte le moins cher à ses parents, est encore corrigée, dans une certaine mesure, par le greffage des allocations familiales sur l'impôt sur le revenu. Les pères de famille exempts de l'impôt sur le revenu sont, en effet, ceux qui ont le plus grand nombre d'enfants à leur charge.

De fait, d'après l'échelle des impôts actuels, celui qui gagne de \$1,200 à \$1,210 par année n'a pas d'impôt à payer s'il a plus de deux enfants à sa charge; celui qui gagne de \$1,220 à \$1,600 n'a aucun impôt à payer, s'il a plus de trois enfants à sa charge; celui dont le salaire est de \$1,700 à \$2,000 ne paie également rien, s'il a plus de quatre enfants à sa charge; celui qui gagne \$2,100 à \$2,400 n'a aucun impôt sur le revenu à payer, s'il a plus de cinq enfants. C'est dire que les familles nombreuses des petits salariés, qui n'ont pas d'impôt à payer sur leur revenu, retireront le plein montant des allocations familiales auxquelles elles auront droit.

Si le projet de loi est bien tel que nous interprétons la résolution, le plan fédéral d'allocations familiales nous paraît être un engagement à élever des familles nombreuses chez les petits salariés. L'encouragement, sans doute, serait plus grand, si le gouvernement ne

A NOTER

Depuis dix jours voici que les leaders du Parti Conservateur progressiste ont fait deux déclarations qui ruinent les espoirs entretenus par ses tenants de langue française dans la province de Québec.

La première est celle de M. Charles P. McTague, président national du Parti conservateur progressiste, à l'assemblée qui l'a choisi pour candidat aux prochaines élections fédérales dans la circonscription de Wellington-sud en Ontario. M. McTague a demandé que le gouvernement canadien signe l'arrêté en conseil qui autorisera l'envoi des conscrits outre-mer. M. John Bracken, qui occupait une place sur la même estrade que M. McTague, endossa l'attitude prise par ce dernier.

La seconde déclaration est celle du chef du Parti conservateur progressiste lui-même au sujet du plan d'allocations familiales formulé par le gouvernement canadien. M. John Bracken s'est sans doute prononcé en faveur de l'aide la plus généreuse aux enfants dans le besoin, afin que ceux-ci jouissent de la santé, de l'éducation, de l'alimentation, de l'abri et de l'habillement dont ils peuvent avoir besoin, mais il s'est attaqué rudement au plan d'allocations familiales du gouvernement, qu'il a présenté comme un pot-de-vin politique, une sorte de "dole", un pur cadeau, le public de langue française se rend compte que le parti conservateur progressiste est opposé aux allocations familiales.

LA DOCTRINE DE LA C. C. F.

Montréal, 10. — Samedi soir, au cours d'une assemblée tenue à Verdun, M. M.-J. Coldwell, chef fédéral de la C.C.F., a porté la parole:

"La guerre, dit-il, a accentué les divisions qui existaient entre Canadiens de langue française et de langue anglaise. Le besoin est plus grand que jamais de découvrir une base sur laquelle les Canadiens des deux langues pourront s'entendre. Cette base doit être recherchée dans la justice sociale.

Le plus grand facteur de divisions entre les races est le règne du monopole — le capitalisme. Il est dans l'intérêt des monopolisateurs de tenir le Canada français dans une situation de bas salaires.

Mais avant de développer ce point, laissez-moi vous dire ce que j'entends par unité basique du peuple canadien. L'unité basique doit être trouvée dans une reconnaissance des différentes langues, cultures et traditions de nos deux peuples. Ce doit être une unité fondée sur la diversité.

Le Canada français, comme le reste du pays, aime la liberté politique; mais, comme il est également vrai pour les autres provinces, il continue à languir dans son économie. C'est là que se trouve le plus grand obstacle à l'unité nationale au Canada, aujourd'hui.

Mais tous les Canadiens sont affectés du règne du capitalis-

me et non seulement les Canadiens français.

Regardons les faits de l'exploitation économique du Québec. Les travailleurs industriels du Québec sont au nombre d'environ trois quarts de million. Au-dessus de leur bien-être est celui de la province de Québec. Constatons donc que pour chaque dollar payé en Ontario, les ouvriers du Québec ne reçoivent que 88 sous.

Dans le Québec, environ 300,000 salariés reçoivent moins de \$450 par année; un autre 250,000 reçoivent entre \$450 et \$950 par année. Ce sont des salaires de famine.

de notre intention, à nous les libéraux, de vous parler d'autre chose que de vraie politique. Et nous pouvons, nous, les libéraux, vous parler vraiment de politique, contrairement à nos adversaires qui sont tout à fait incapables de suivre le fil d'une idée plus de cinq minutes."

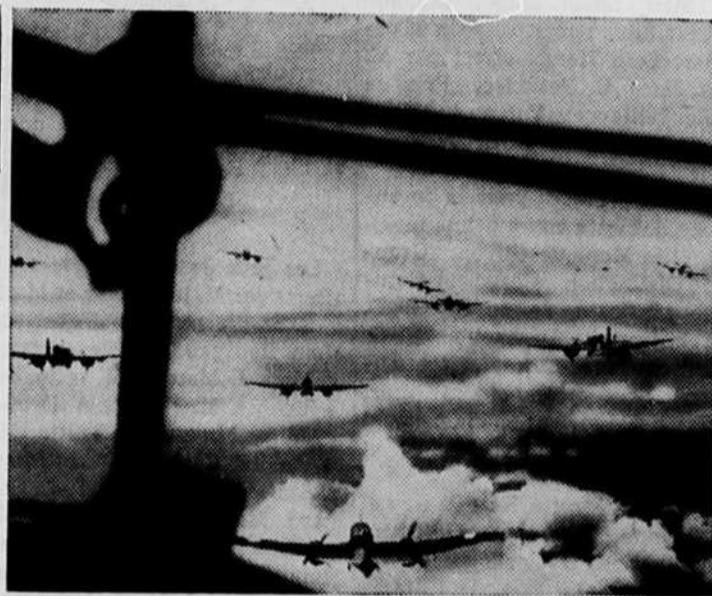
Le cultivateur

M. Godbout a parlé de la diminution, après cinq années, de certaines taxes que son gouvernement avait dû exiger pour payer les folies de M. Duplessis, de la disparition de certaines autres taxes. Il a dit qu'au cours de l'année qui commence la population aura pour \$3,000,000 à payer en moins que les années précédentes. Il a dit qu'en payant les dettes de M. Duplessis, qu'en réduisant les taxes, le gouvernement Godbout n'avait rien négligé dans aucun domaine pour faire de Québec la première province du pays. Il a dit tout ce que son administration a fait pour l'agriculture, tout ce qu'elle a fait pour la colonisation. Il a souligné que, dans ce domaine de la colonisation, grâce à ses efforts, on peut faire maintenant d'un colon un cultivateur en trois ou quatre ans. Il a demandé aux citoyens de bien comprendre qu'ils sont solidaires des agriculteurs, que si l'agriculture est prospère, que si nos campagnes progressent, c'est toute la nation qui en bénéficie. Il leur a dit que c'est parce que le cultivateur, dans notre province, comme dans tout le pays, comme dans tous les pays du monde, est à la base même de la richesse nationale que lui-même et son gouvernement se sont tellement intéressés à la classe agricole et qu'ils continueront de le faire.

Le vote féminin

En terminant M. Godbout s'est dit heureux d'avoir été à la tête de l'administration qui a accordé aux femmes du Québec le droit de vote. Il a dit que cette mesure aura indubitablement pour effet d'assainir un peu la politique, de la rendre plus humaine, de lui permettre de se pencher d'avantage sur les misères de la société pour les atténuer et même les faire disparaître. "Nos lois, si justes soient-elles, a-t-il ajouté là-dessus, fonctionnent trop souvent avec trop de mécanisme. Souvent, elles sont brutales. Le vote des femmes va mettre un peu de charité dans tout cela."

DES AVIONS AUSTRALIENS BOMBARDENT LES INSTALLATIONS JAPONAISES EN NOUVELLE-BRETAGNE



Des bombardiers "Beaufort", construits en Australie et montés par des équipages australiens, ont attaqué les installations japonaises près de la rivière Parenga, en Nouvelle-Bretagne. C'était l'opération de jour la plus considérable encore entreprise par l'aviation australienne. Des Spitfires et des Kittyhawks escortaient les bombardiers. La photo ci-dessus a été prise pendant que les appareils australiens se dirigeaient vers leur objectif.

réduisait pas l'allocation à partir du cinquième enfant. Mais, même tel qu'il nous apparaît, le projet sert la cause des familles nombreuses parmi les petits salariés.

Camille L'HEUREUX
Le Droit, d'Ottawa.

STENOGRAPHE DEMANDEE

s'adresser:

Me Léon DUSSAULT, C.R.

Avocat

AMOS, P. Q.

L'HON. GODBOUT

(Suite de la page 1)

les, toutes les campagnes électorales, a-t-il poursuivi, ne devraient d'ailleurs consister qu'en cela. Les injures, les vantardises n'ont jamais grandi personne. Pour préparer l'avenir il faut de la réflexion, il faut du calme, il faut de la modération. Il faut en un mot un véritable esprit patriotique pour aborder avec des chances de succès l'étude des grands problèmes de la vie politique qui sont tous aujourd'hui de grands problèmes de l'avenir. Au cours de cette campagne, il n'est pas

Docteur EMILE SIMARD

Médecin-Chirurgien

Heures de bureau:

2 heures à 4 1/2 heures p.m.

Le soir sur appointement

AMOS

Tél.: 102